

UNE NOUVELLE SOUCHE DE L'ALEURODE DU POINSETTIA

État de la situation

L'aleurode ou la mouche blanche est le principal ravageur du poinsettia. Jusqu'à la fin des années 1980, l'espèce dominante dans les serres était l'aleurode des serres (*Trialeurodes vaporariorum*). Au début des années 1990, une deuxième espèce, l'aleurode du poinsettia (*Bemisia argentifolii* = *Bemisia tabaci* souche B), fit son apparition. En mars 2005, dans le cadre d'un programme de lutte à la résistance aux insecticides, une nouvelle souche de *Bemisia tabaci*, laquelle est nommée souche Q, est identifiée en Arizona sur des cultures de coton, de légumes et sur des poinsettias dans un point de vente au détail. Il s'agissait de la première mention de cette souche de *Bemisia tabaci* aux États-Unis. Normalement, la souche Q est présente en Espagne et autour de la mer Méditerranée.

Qu'est-ce que la souche Q de *Bemisia tabaci*?

La souche Q de *Bemisia tabaci* est plus résistante aux insecticides de la famille des chloronicotiniles, comme INTERCEPT (imidaclopride) et TRISTAR (acétamipride) (insecticides du groupe 4 en regard du mécanisme d'action sur l'insecte) ainsi qu'à d'autres insecticides non homologués au Canada. Cependant, cela ne signifie pas que les traitements insecticides sont inefficaces, car les Européens produisent encore des légumes et des plantes ornementales dans les zones où *Bemisia tabaci* souche Q est présente.

La souche Q de *Bemisia tabaci* a été identifiée dans 22 États américains (juillet 2006). Elle n'est pas liée uniquement au poinsettia, car elle a été observée dans des champs de coton, de légumes et d'autres cultures. En Ontario, en se basant sur l'impressionnant volume de production de poinsettias, les autorités pensent qu'il serait surprenant qu'elle soit absente.

Domages

La présence des différentes espèces et souches de mouche blanche rend les poinsettias non vendables, car les acheteurs exigent des plantes exemptes d'insectes. Si la population de mouches blanches est élevée, sa nuisibilité s'exprime à deux niveaux. D'une part, par des dommages directs liés à leur activité et d'autre part, par la transmission de maladies virales. Les dommages directs viennent du fait que les aleurodes se nourrissent de sève, affaiblissant ainsi la plante. Les nymphes et les adultes sécrètent aussi un miellat collant qui adhère à la surface du feuillage. Cette substance peut engendrer le développement d'un champignon noirâtre (*Cladosporium* sp) qui tache les feuilles.

L'aleurode du poinsettia est l'espèce qui transmet généralement les virus. En effet, elle serait le vecteur d'au moins 60 virus affectant les végétaux. Heureusement, aucun de ces virus n'affecte le poinsettia actuellement.

Identification

Pour les critères de différenciation entre l'aleurode des serres (*Trialeurodes vaporariorum*) et l'aleurode du poinsettia (*Bemisia argentifolii* = *Bemisia tabaci* souche B), consultez le bulletin d'information No 14 du 18 septembre 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b14cs06.pdf>) pour tous les détails.

Il n'y a pas de différences morphologiques visibles entre les souches B et Q de *Bemisia tabaci*. Pour les identifier, des tests d'ADN sont absolument nécessaires et quelques laboratoires aux États-Unis sont en mesure de le faire.

Méthodes de lutte

Une bonne stratégie contre les mouches blanches doit inclure plusieurs méthodes de lutte :

- Nettoyage, désinfection, vide sanitaire entre les cultures, solarisation.
- Désherbage.
- Pose de moustiquaires si possible.
- Inspection, quarantaine et traitement des boutures au besoin dès la réception.
- Mise en place d'un programme de dépistage.
- Utilisation d'auxiliaires (agents de lutte biologique, prédateurs et parasitoïdes). Les agents de lutte biologique s'attaquent à *Bemisia tabaci* qu'elle soit des souches B ou Q, résistante ou non aux insecticides.
- Utilisation raisonnée d'insecticides. Les insecticides homologués procurent souvent une meilleure lutte contre l'aleurode des serres (*Trialeurodes vaporariorum*) comparativement à *Bemisia tabaci*. Pour cette dernière, les cas de résistance aux États-Unis le sont pour des insecticides qui ne sont pas homologués au Canada. Donc, que l'insecte soit de souche B ou Q, la gamme d'insecticides à utiliser en rotation dans nos serres est définitivement moindre qu'aux États-Unis. Avec les produits INTERCEPT (imidaclopride) et TRISTAR (acétamipride), il est recommandé de ne pas augmenter la dose ni de faire une seconde application si le produit semble être plus ou moins efficace.
- Pour obtenir une meilleure lutte contre les populations, il est recommandé d'utiliser à tour de rôle, si possible, des insecticides ayant des mécanismes d'action différents sur l'insecte plutôt que de faire une rotation des familles chimiques d'insecticides. Il existe environ 28 mécanismes d'action connus des insecticides. Ceux-ci touchent surtout le système nerveux. Ils sont décrits simplement par des numéros suivis ou non de lettres. **Recherchez ces numéros dans un encadré au haut de la première page sur l'étiquette du produit.** Ils sont inscrits comme ceci :

GROUPE	4	INSECTICIDE
--------	---	-------------

Pour en savoir plus sur les insecticides homologués en 2006 dans les cultures en serre et leurs mécanismes d'action, consultez le bulletin d'information **No 11** du 20 avril 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b11cs06.pdf>).

Texte rédigé par :

Michel Sénécal, agronome, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, secteur Laval, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES CULTURES EN SERRES

LLETTE LAMBERT, agronome - Avertisseuse

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ

118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : 450 454-2210, poste 224 - Télécopieur : 450 454-7959

Courriel : liette.lambert@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 15 – cultures en serres – 18 septembre 2006

